

# Santé de la mère et de l'enfant

Besoin d'aide, de conseils, d'informations : les équipes départementales de la Protection Maternelle Infantile (PMI) vous accompagnent.

La promotion de la santé de la mère et de l'enfant, compétence légale du Conseil départemental constitue une des missions prioritaires de la collectivité.

C'est à vous, futurs parents, femmes enceintes et à vos enfants (de 0 à 6 ans) que le service de Protection Maternelle Infantile (PMI) s'adresse.

Gynécologues, pédiatres, médecins généralistes, psychologues, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, assistantes sociales, conseillères conjugales, secrétaires médico-sociales... sont à votre disposition pour vous accompagner en toute confidentialité, à l'occasion de rencontres chez vous ou dans nos [Espaces Départementaux des Solidarités](#) (EDeS).

## TROUVER SON EDES ET CPEF




## Vous attendez un enfant

### Trouver aides et conseils dans nos Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)



## CONTACT

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

 [0490161500](tel:0490161500)

L'équipe médico-sociale de l'EDeS le plus proche de chez vous est à votre disposition.

Son rôle est d'accueillir les futurs parents de répondre à leurs questions et de trouver des solutions à leurs difficultés, qu'elles soient familiales, psychologiques ou sociales.

Vous aurez accès aux professionnels de PMI pour : des consultations (prescriptions de bilans sanguins et échographie), des informations sur la préparation à la naissance, une orientation si nécessaire vers d'autres services spécialisés, des entretiens de soutien à la fonction parentale en lien avec votre grossesse.

### Trouver aides et conseils dans les Centres d'Education et de Planification Familiale

Les CPEF sont là pour répondre à vos questions sur les relations amoureuses, le premier rapport sexuel, la sexualité en général, les violences conjugales, les relations familiales, le désir ou le non désir d'enfant, la planification des grossesses, la contraception, l'arrêt d'une grossesse, l'IVG...

## Votre enfant de 0 à 6

# ans

Les professionnels médico-sociaux de la Protection Maternelle et Infantile (médecins, infirmières, puéricultrices, sages-femmes, psychologues) sont à votre disposition gratuitement et en toute confidentialité pour répondre à vos interrogations et assurer le suivi de votre enfant dans différents domaines :




- Accueil du nouveau-né,
- Conseil d'hygiène,
- Allaitement, alimentation diversifiée,
- Prévention des accidents,
- Information sur les modes d'accueil du jeune enfant,
- recherche de solutions,
- Intervention d'une travailleuse familiale.
- Eveil du tout petit : questions sur le développement intellectuel et affectif de l'enfant dans son contexte familial,
- Examens médicaux : consultations infantiles - vaccinations.

## Santé et vaccination de votre enfant

Les vaccinations constituent un des moyens essentiels de prévention des maladies infectieuses et virales.



Correctement effectuées, elles évitent non seulement les maladies individuelles mais aussi les épidémies et permettent de contribuer durablement à la disparition de certaines maladies.

Il y a intérêt à les effectuer dès la première année de la vie en suivant [le calendrier de vaccination du ministère de la santé](#) .

Le médecin qui effectue la vaccination doit l'inscrire dans le carnet de santé de l'enfant.

Les mentions ainsi portées ont valeur de certificat de vaccination.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09

